

LA JEUNESSE DE CROISSY

Section Tennis de Table

*Pour tous renseignements : Sylvie PROCHAZKA - Tél : 01 39 76 75 11
40 bis, route de Montesson 78110 LE VESINET
ou
Bruno GRANGER - Tél : 06 60 96 68 13
5, rue François Jacob 92500 RUEIL MALMAISON*

INSCRIPTIONS SAISON 2012/2013

L'inscription pourra être faite :

- soit en renvoyant les pièces nécessaires par courrier à Sylvie PROCHAZKA
- soit directement au gymnase Jean Moulin lors de la reprise des activités
- soit en déposant le dossier à La Jeunesse de Croissy, 2 ter rue du Maréchal Foch.

Il est conseillé de s'inscrire au plus tôt afin d'éviter tout problème de places.

LA REPRISE DES ACTIVITES AURA LIEU :

- **le mardi 11 septembre à 18H00 pour les entraînements du mardi**
- **le jeudi 13 septembre à 18H30 pour les entraînements du jeudi**
- **le vendredi 14 septembre à 17H pour les entraînements du vendredi**
- **le dimanche 9 septembre pour les entraînements du dimanche**

Ci-joint un dossier d'inscription comportant :

- une fiche sur les pièces à fournir et le montant des cotisations
- un bulletin d'inscription
- une fiche sur les horaires
- le règlement intérieur de la section
- le calendrier prévisionnel des compétitions de la saison 2012/2013

Bonnes vacances à tous et à la rentrée

LA JEUNESSE DE CROISSY

Section Tennis de Table

*Pour tous renseignements : Sylvie PROCHAZKA - Tél : 01 39 76 75 11
40 bis, route de Montesson 78110 LE VESINET*

ou

*Bruno GRANGER - Tél : 06 60 96 68 13
5, rue François Jacob 92500 RUEIL MALMAISON*

INSCRIPTIONS SAISON 2012/2013

PIECES A FOURNIR :

- un bulletin d'inscription (**signé par les parents pour les mineurs**)
- un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table.
- un chèque libellé à l'ordre de **La Jeunesse de Croissy**, d'un montant égal à la somme de la cotisation + la licence assurance + s'il y a lieu, le montant des frais d'inscription au championnat individuel.

Si vous payez en 2 fois, fournir 2 chèques en précisant sur le deuxième la date à laquelle vous souhaitez le voir être débité. Aucun motif d'absence même en cas de force majeure ne pourra donner lieu à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

COTISATIONS :

1 entraînement dirigé / semaine	2 entraînements dirigés / semaine	1 entraînement libre adulte (dimanche, lundi)
155 Euros (1H30 d'entraînement)	250 Euros (3H d'entraînement)	90 Euros

A ce montant s'ajoutent le coût de la licence (obligatoire pour tous) et celui de l'inscription au championnat individuel pour ceux qui désirent y être engagés, selon le tableau ci-dessous :

	Joueurs ne faisant Pas de compétition Coût de la licence	Joueurs faisant de la compétition Coût de la licence	Frais d'inscription au championnat individuel *
Poussins : nés en 2004 et après	2,90 E	18,00 E	21,00 E
Benjamins : nés en 2002 et 2003	2,90 E	18,00 E	21,00 E
Minimes : nés en 2000 et 2001	4,70 E	23,20 E	21,00 E
Cadets : nés en 1999 et 1998	4,70 E	23,20 E	21,00 E
Juniors : nés en 1995, 1996 et 1997	10,60 E	38,00 E	21,00 E
Seniors : nés entre 1971 et 1994	10,60 E	38,00 E	34,00 E
Vétérans : nés en 1970 et avant	10,60 E	38,00 E	34,00 E

*avant d'inscrire votre enfant au championnat individuel, prenez connaissance des contraintes que cela implique en lisant le règlement intérieur de la section. Si celles-ci vous paraissent trop importantes, votre enfant pourra néanmoins faire de la compétition en participant au championnat par équipes et à certains tournois ponctuels dont les frais d'inscription sont pris en charge par le club.

LA JEUNESSE DE CROISSY

Section Tennis de Table

*Pour tous renseignements : Sylvie PROCHAZKA - Tél : 01 39 76 75 11
40 bis, route de Montesson 78110 LE VESINET*

ou

*Bruno GRANGER - Tél : 06 60 96 68 13
5, rue François Jacob 92500 RUEIL MALMAISON*

Entraîneur : Bruno GRANGER – Breveté d'état

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS SAISON 2012/2013

- Lundi** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
20h00 à 22h00 entraînement libre seniors
- Mardi** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
Entraîneur : Bruno
18h00 à 19h30 compétition jeunes confirmés (minimes, cadets)
19h30 à 21h00 loisir joueurs confirmés (cadets, juniors)
- Jeudi** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
Entraîneur : Bruno
18h30 à 20h00 jeunes loisir (minimes, cadets)
20h30 à 22h00 entraînement juniors et seniors compétition
- Vendredi** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
Entraîneur : Bruno
17h00 à 18h30 débutants (poussins, benjamins, minimes)
18h30 à 20h00 compétition jeunes confirmés (minimes, cadets)
20h00 à 24h00 matchs à domicile des compétitions seniors par équipe
- Samedi** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
Entraîneur : Bruno
14h00 à 16h00 matchs à domicile compétitions par équipes jeunes ou
Entraînements occasionnels de préparation aux compétitions
- Dimanche** **Salle Tennis de Table du Gymnase Jean MOULIN**
10h00 à 12h00 entraînement libre pour les adultes uniquement.

JEUNESSE DE CROISSY
APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE
CAMPAGNE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2012 – 2013

Chers membres des différentes sections sportives de la Jeunesse de Croissy, Chers parents,

Cette année encore, vous avez renouvelé votre confiance à la Jeunesse de Croissy. Ce témoignage sincère trouve certainement sa source dans la vigueur de votre association, la richesse de toutes les activités qu'elle promeut et le professionnalisme sans faille des salariés et des bénévoles à son service.

A titre de rappel, la Jeunesse de Croissy est **une institution plus que centenaire**, solidement ancrée dans le paysage sportif des communes de Chatou et de Croissy-sur-Seine, **regroupant près de 2.000 membres actifs au sein de 8 sections sportives**. Toutes ces sections ont en commun de développer un véritable esprit sportif dans les Boucles de la Seine **grâce à l'implication exemplaire d'animateurs amoureux de leur sport et des pratiquants de la Jeunesse de Croissy**, mais aussi **du support technique et financier des deux municipalités** impliquées.

Pour permettre d'assurer l'ensemble des cours et animations au sein des sections sportives, la Jeunesse de Croissy emploie en permanence plus d'une trentaine d'animateurs salariés. Aussi, pour assumer la masse salariale correspondante, votre association doit recouvrer chaque année près d'un demi-million d'euros de produits d'exploitation, principalement sous forme de cotisations annuelles et dans une moindre mesure, de subventions municipales. Dans le cadre d'une stricte gestion financière, **votre association vise chaque année l'équilibre de ses comptes**, en essayant de compenser la baisse régulière des subventions par des économies, sans jamais compromettre la sécurité, la qualité et la diversité de nos activités.

Pour autant, **la Jeunesse de Croissy n'est plus en mesure de compenser l'augmentation de sa masse salariale** (coût de la vie, charges sociales, développement des cours face à la demande ...) dans le cadre d'une politique d'augmentation modérée des cotisations annuelles.

Désireux de poursuivre dans la voie d'une politique d'encadrement professionnel qui contribue largement à l'épanouissement des pratiquants et aux excellents résultats de toutes nos sections sportives, **nous avons souhaité à nouveau faire appel à la générosité publique** au titre de l'exercice 2012 / 2013. Ainsi, nous vous invitons cette année encore à compléter le montant des cotisations annuelles des membres **d'un montant que chacun jugera supportable et approprié, à titre de don à une association reconnue d'utilité publique**. Ces montants feront l'objet d'une reconnaissance fiscale (reçu fiscal) permettant à chaque donataire, au titre des dispositions de la loi fiscale française, de déduire de ses revenus imposables une part significative d'un tel don.

A cet effet, vous trouverez ci-après le bulletin d'inscription / réinscription pour la saison 2012 – 2013 à remplir pour chaque membre, au bas duquel figure un emplacement spécial pour matérialiser le montant de l'éventuel don à la Jeunesse de Croissy que vous accepterez de matérialiser cette année.

D'avance, nous vous remercions pour votre participation active à cette démarche, destinée une fois encore à assurer **la pérennité d'une organisation associative centenaire locale dédiée au bien-être et au développement de l'esprit sportif de ses membres**.

Chacun des membres de l'équipe bénévole du Comité Directeur de la Jeunesse de Croissy est à votre disposition pour répondre à toutes questions quant à cette démarche ou sur la vie de la Jeunesse de Croissy plus largement. N'hésitez pas également à nous rejoindre au Comité Directeur !

LA JEUNESSE DE CROISSY Section Tennis de Table
--

REGLEMENT SECTION TENNIS DE TABLE

1.Tenue :

- Les chaussures utilisées lors des entraînements doivent être propre et mises au pied seulement dans le gymnase.
- Les accessoires exotiques n'ayant rien à voir avec la pratique du tennis de table (trottinettes, rollers ...etc) ne doivent en aucun cas être utilisés à l'intérieur du gymnase.
- Pour les compétitions, le port de la tenue du club est souhaitable ; vous pouvez commander cette tenue auprès de l'entraîneur si vous le souhaitez.

2.Discipline :

- L'entrée dans la salle se fait à partir de la porte principale du gymnase ; l'accès direct à la salle par la porte de secours est interdit afin de ne pas dégrader le revêtement de sol (refait à l'été 2003).
- Les joueurs arrivent à l'heure à l'entraînement. Ils s'engagent à s'entraîner régulièrement et préviennent l'entraîneur en cas d'empêchement de longue durée (absence de plus d'une semaine). Aucun motif d'absence ne pourra donner lieu à un remboursement total ou partiel de la cotisation.
- Lors des entraînements, les joueurs s'engagent à suivre les consignes données par l'entraîneur. Dans le cas contraire, l'entraîneur est habilité à les renvoyer chez eux et/ou à les exclure pour un nombre donné d'entraînements après avoir prévenu les parents par téléphone.
- Durant l'horaire d'entraînement, les joueurs sont sous la responsabilité de l'entraîneur. Il est donc strictement interdit de quitter l'entraînement plus tôt sauf à fournir une autorisation parentale.

3.Compétitions :

Les compétitions ont lieu **aux 4 coins des Yvelines** et sont de plusieurs types :

- championnat individuel (4 samedis ou dimanches entre septembre et mars + 1 ou 2 en avril/mai si le joueur est qualifié pour les finales).L'inscription au championnat implique la participation à **toutes** les journées du championnat.
- championnat par équipes (5 samedis ou dimanches entre novembre et mai + 1 ou 2 si l'équipe est qualifiée pour les finales).L'inscription au championnat n'implique pas forcément la participation à toutes les journées dans la mesure où l'on peut faire tourner les joueurs d'une même catégorie.
- tournois ponctuels (balle d'or, 1^{er} pas pongiste, challenge Bernard Jeu ...etc)

Le calendrier prévisionnel de ces compétitions est donné avec les documents d'inscription afin que les parents puissent s'organiser. En revanche, les lieux de compétitions ne sont communiqués par la fédération que quelques jours avant la compétition. Les joueurs sont donc prévenus soit par convocation écrite remise à l'entraînement, soit directement par téléphone.

Les joueurs peuvent s'inscrire à un ou plusieurs types de compétition, mais dans tous les cas, les règles suivantes sont à respecter :

- les parents qui autorisent leur enfant à faire de la compétition s'engagent à assurer son transport sur le lieu de compétition. Lorsque plusieurs joueurs sont convoqués au même endroit (**ce qui est assez rare en championnat individuel**), le club fournit à chacun des joueurs les coordonnées des autres joueurs afin que les parents puissent s'arranger pour les conduites.
- Un joueur qui ne peut pas se rendre à une compétition en avertit au plus tard la veille au soir la présidente du club afin que celle-ci puisse excuser le forfait auprès de la fédération et auprès du club qui reçoit.
- Les pénalités financières infligées au club pour forfait excusé, forfait non excusé ou forfait général (automatique si plus de 2 absences), seront supportées par les parents des joueurs forfaits. A titre indicatif, ces pénalités vont de 8 Euros pour une absence excusée à 50 Euros pour une absence non excusée.

Pour tous renseignements: **Sylvie PROCHAZKA - Tél. 01 39 76 75 11**
40 bis route de Montesson 78110 LE VESINET

ou

Bruno GRANGER – Tél. 06 60 96 68 13
5 rue François Jacob 92500 RUEIL MALMAISON

Entraîneur : Bruno GRANGER Breveté d'état

CALENDRIER COMPETITIONS - SAISON 2012-2013

Critérium fédéral départemental (championnat individuel départemental)

	Benjamins+minimes+cadets+Juniors	Seniors
1 ^{er} tour :	samedi 13 octobre 2012	dimanche 14 octobre 2012
2 ^{ème} tour :	samedi 8 décembre 2012	dimanche 9 décembre 2012
3 ^{ème} tour :	samedi 12 janvier 2013	dimanche 13 janvier 2013
4 ^{ème} tour :	samedi 23 février 2013	dimanche 24 février 2013
Finales :	le 25 juin 2013 pour les benjamins et cadets, le 26 juin 2013 pour les minimes et juniors.	

Pour ceux qui monteraient en régional, les dates des tours peuvent différer et seront communiquées en cas de besoin. A noter que, en régional, les Juniors ne jouent pas le samedi mais le dimanche en même temps que les Seniors.

Championnat départemental des jeunes (championnat par équipes) :

	Benjamins+minimes+cadets	Juniors
1 ^{ères} journées :	samedi 20 octobre 2012	dimanche 21 octobre 2012
2 ^{èmes} journées :	samedi 24 novembre 2012	dimanche 25 novembre 2012
3 ^{èmes} journées :	samedi 15 décembre 2012	dimanche 15 décembre 2012
4 ^{èmes} journées :	samedi 9 février 2013	dimanche 10 février 2013
5 ^{èmes} journées :	samedi 23 mars 2013	dimanche 24 mars 2013
1/8 et 1/4 Finales :	samedi 20 et dimanche 21 avril 2013	
1/2 finales&finale :	samedi 8 et dimanche 9 juin 2013	

Championnat départemental des Seniors et critérium masculin (compétition par équipe)

Première phase : Les vendredis 21/9, 5/10, 19/10, 9/11, 16/11, 30/11, 14/12.

Deuxième phase : Les vendredis 18/1, 01/2, 15/2, 1/3, 22/3, 5/4, 19/4.

Autres compétitions éventuelles :

- Balle d'or : samedi 15 et dimanche 16 juin 2013
- Challenge Bernard Jeu : samedi 26 et dimanche 27 janvier 2013
- Finale 1^{er} pas pongiste et top poussins : dimanche 9 juin 2013
- Tournoi féminin : dimanche 7 avril 2013
- Tournoi open poussins : dimanche 21 avril 2013
- Journée des filles : 23 juin 2013